

Atmosphère

LETTRE D'INFORMATION DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Air | Climat | Energie | Santé

Unir NOS FORCES autour de VALEURS partagées

Voici un peu plus d'un an, la loi du 16 janvier 2015 initiait un vaste mouvement de réorganisation du territoire français qui a abouti à la fusion de nos régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine. Dès le mois de mai, les présidents des trois AASQA (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air), appelées elles aussi à s'unir, se sont rencontrés avec les directeurs pour envisager un avenir commun. Aujourd'hui, c'est également ensemble qu'ils souhaitent présenter l'esprit qui va présider à l'organisation de la nouvelle AASQA.

« Pour la première fois, nous nous adressons à vous collectivement.

Et ce « nous » est en soi une déclaration d'intention »

« Dès le départ, cette fusion nous est apparue comme une opportunité. Pour nous, mais plus encore pour ceux qui bénéficient de notre expertise air-climat-énergie et santé : les décideurs publics, les partenaires et les citoyens dans leur ensemble. »

› Etre acteur du changement

« Ce rapprochement, que nous aurions pu subir, nous avons décidé de le vouloir, pour mieux l'organiser. Un tel changement d'échelle pourrait mener à un éloignement. Nous comptons au contraire qu'il **renforce notre ancrage local**, qu'il nous permette de mieux répartir nos moyens et aboutisse à une intensification des relations avec nos partenaires. »

› Réaffirmer nos valeurs partagées

« C'est également l'occasion pour nous de réaffirmer nos valeurs au service d'une meilleure qualité de l'atmosphère, pour une santé et un environnement préservés.

Tout d'abord, **être au plus proche des acteurs**, car la future AASQA devra être utile à tous ceux qui en ont besoin, partout et tout le temps, sur ce vaste territoire.

L'indépendance et l'impartialité ensuite. Depuis l'origine, notre exécutif est constitué de quatre collègues (l'Etat, les collectivités, les émetteurs et les associations) qui garantissent notre autonomie et l'objectivité de notre travail. C'est pour nous l'assurance d'une production scientifique incontestable.

Par ce mode de fonctionnement, les décisions sont débattues, discutées, votées. Elles continueront de l'être.

Enfin, nous tenons à **la transparence**. Nous travaillons pour le bien commun. Cette exigence de transparence est au fondement de notre rigueur scientifique, de la traçabilité de nos financements et de la confiance que nous accordent les citoyens. »

› S'enrichir de nos expertises et de nos différences

« Au-delà de ces valeurs, ce sont évidemment nos métiers et nos expertises qui nous unissent. Ils nous permettront de faire fructifier nos différences. Car nous ne tirons pas un trait sur **nos histoires respectives**. Dans toute alliance, les singularités permettent d'apporter ce supplément d'âme qui fait qu'un **tout est toujours supérieur à la somme de ses parties**.

C'est dans cet esprit que nous vous annonçons dès aujourd'hui que dans moins d'un an **nous ne ferons plus qu'un**.

En attendant, nos équipes restent à votre disposition pour vous orienter, vous conseiller, vous aider dans vos décisions. »

ALSACE CHAMPAGNE- ARDENNE LORRAINE



Calendrier de la fusion

16 janvier 2015

Loi relative à la délimitation des régions

16 avril 2015

Signature d'une charte par les trois présidents et directeurs. Cette charte explicite les visions, stratégies et valeurs partagées par les trois AASQA, ainsi que les éléments de méthodes visant à assurer la réussite de la fusion.

13 mai 2015

Lancement des six premiers comités techniques des trois structures

29 mai 2015

Première rencontre des trois présidents

2 février 2016

Première rencontre de l'ensemble des équipes

Printemps / Eté 2016

Co-construction puis validation du Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air par les parties prenantes

Automne 2016

Assemblée constitutive de la nouvelle AASQA

1^{er} janvier 2017

Fusion effective



Laure Miller
Présidente
ATMO Champagne-Ardenne



Rémi Bertrand
Président
ASPA-ATMO Alsace



Guy Bergé
Président
AIR Lorraine



Un ancrage territorial

Afin d'agir efficacement pour l'amélioration de la qualité de l'air, il est essentiel d'être au plus près des décideurs, entreprises et professionnels locaux, ainsi que des associations et populations concernées. C'est pourquoi la nouvelle AASQA continuera de travailler de manière rapprochée et concertée avec les différents acteurs, depuis quatre implantations bien réparties sur son territoire.

Egalement bien répartis et partagés, les moyens et compétences seront mis en œuvre pour rester au plus près des préoccupations et des enjeux locaux.

4 collèges

L'association constituera un espace de gouvernance partagée entre les quatre collèges : l'Etat, les collectivités, les émetteurs et les associations et personnes qualifiées.

Une équipe de 80 personnes

dont des experts en physico-chimie, métrologie, modélisation, bigdata / numérique, évaluation qualité de l'air et exposition, information/éducation/formation, climat/énergie, etc.

Plans et programmes

- 4 plans de protection de l'atmosphère (PPA)
- 9 plans de déplacement urbains (PDU)
- 22 schémas de cohérence territoriale (SCoT)
- 60 plans climat air énergie territoriaux (PCAET)

Energie / Emissions

- 45 polluants à impact sanitaire
 - 6 polluants à impact climatique répertoriés jusqu'à l'échelle communale
- Productions et consommations d'énergie

REIMS

MDA - 2 RUE LÉON PATOUX
CS 50001
51664 REIMS CEDEX
TÉL : 03 26 04 97 50

METZ

20 RUE PIERRE
SIMON DE LAPLACE
57070 METZ
TÉL : 03 87 74 56 04

NANCY

20 ALLÉE DE LONGCHAMP
4600 VILLERS-LÈS-NANCY
TÉL : 03 83 44 38 89

STRASBOURG

5 RUE DE MADRID
67300 SCHILTIGHEIM
TÉL : 03 88 19 26 66

4 sites d'implantation

Metz, Nancy, Reims et Strasbourg, gage de proximité et piliers de cet ancrage territorial.

8 plateformes

- 7 plateformes urbaines de la rue à l'agglomération
- 1 plateforme interrégionale

10 unités mobiles

pour mesurer la qualité de l'air en temps réel en tout point du territoire.

88 stations

de mesure permettant d'évaluer la qualité de l'air (trafic routier, industrie, altitude, zone urbaine ou rurale...)

Des opportunités à saisir, des particularités à valoriser

Chacune de nos trois AASQA apporte au nouvel ensemble les moyens, savoir-faire et compétences qui lui sont propres. Ces acquis répondent à des exigences réglementaires nationales et européennes, mais aussi à des contextes locaux particuliers. La nouvelle AASQA va s'enrichir de ces expertises singulières. C'est ainsi que cette fusion permettra de mieux répondre encore aux enjeux croisés de l'air, du climat et de l'énergie.

• Partager et développer les connaissances

Cette fusion conduira à fondre les bases de données des trois associations. Ce sont ainsi des millions de données de mesures, de prévisions et d'inventaires d'émissions et d'énergie concernant la qualité de l'atmosphère qui seront mises en commun. Des outils, comme les modèles de prévision de la qualité de l'air, vont être développés à l'échelle de la grande région permettant plus de précision grâce au nombre accru de données disponibles.

• Ouvrir de nouveaux horizons

Si la fusion de ces trois AASQA est une occasion unique de développer les forces complémentaires déjà présentes, elle permettra aussi d'ouvrir de nouveaux axes de réflexion grâce à la place qui sera laissée par la mutualisation des ressources. Enrichie de l'expérience de chacun, la nouvelle entité pourra explorer un nombre de thématiques plus important et développer des projets innovants.

• Renforcer la concertation la communication et la sensibilisation du grand public

Sur un territoire plus vaste, la qualité des échanges, l'information des acteurs et leur concertation seront essentielles. La communication, sous toutes ses formes, sera donc développée, adaptée et déclinée à l'échelle de la nouvelle AASQA. A l'heure où les objets urbains connectés se multiplient, il sera indispensable d'inscrire cette communication dans l'ère numérique.

La sensibilisation auprès du grand public va également pouvoir être renforcée en échangeant les bonnes pratiques de chacun et en étendant les savoir-faire pédagogiques à l'ensemble du territoire.

ZOOMS

Des nouveautés dans l'air

En France, la loi impose de surveiller une douzaine de polluants. Mais au-delà, il existe bien d'autres composés, naturels ou artificiels, susceptibles de présenter un enjeu au niveau territorial.

Exemple avec les pollens. Chaque année, des millions de Français souffrent d'allergies. Or on sait désormais que plus ces allergies sont identifiées et traitées tôt, plus le traitement est court et ses effets rapides. On comprend donc les avantages du renforcement de cette surveillance en lien avec les acteurs sanitaires : un mieux-être pour les personnes allergiques et des économies substantielles pour le système de soin.

Autre cible de choix : les pesticides. A l'heure actuelle, il n'existe pas de réglementation sur la surveillance de ces polluants dans l'air alors même que les interrogations sociétales sont de plus en plus nombreuses.

Des mesures constituent un bon moyen pour accompagner l'avènement en cours de pratiques plus respectueuses de l'environnement tant dans les milieux urbains que sur les terres agricoles.

Elles permettent aussi de protéger les exploitants qui ne sont pas toujours informés des risques. Là encore, l'enjeu est à la fois sanitaire et scientifique.



Programme France-Wallonie-Vlaanderen

Programme Grande Région

Programme Rhin Supérieur

L'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et les projets INTERREG A

• Cultiver les relations transfrontalières

Autre particularité de notre nouvelle grande Région : le « transfrontalier » !

600 kilomètres de frontières !

Voisine de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Suisse, l'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine est la première région transfrontalière de France.

Cette fusion va permettre de développer des projets transfrontaliers de grande envergure dans la continuité de ceux déjà mis en place dans le Rhin Supérieur depuis 20 ans. Car comme chacun sait, l'air ne s'arrête pas aux frontières et les enjeux qui y sont liés non plus.

La future AASQA pourra déposer des projets Interreg A sur trois régions transfrontalières différentes : France-Wallonie-Vlaanderen, Grande Région et Rhin Supérieur. Sans oublier bien sûr les possibilités de soutien d'autres programmes européens.

Ces actions permettront de prendre en considération les particularités locales à la fois physiques, économiques, sociales et culturelles. Le but final étant d'aboutir à un système commun d'évaluation et d'information des enjeux croisés air, climat, énergie.



Une participation de tous pour le défi 2017-2021



Dans le cadre de cette fusion, le premier Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA) de la future AASQA est actuellement en cours d'élaboration. Ce plan répondra à la fois aux orientations générales du Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air (PNSQA) et respectera les besoins et attentes des partenaires locaux. Son élaboration fera l'objet d'une large participation de tous les membres de la nouvelle AASQA afin de constituer un contrat associatif porté par l'ensemble des acteurs.

Une démarche de concertation et de co-construction

› Du national au régional

En amont des PRSQA qui doivent se déployer dans les régions sur 2017-2021, le Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air (PNSQA) a déjà été lancé. Elaboré par co-construction entre les acteurs de la surveillance au niveau national, il a pour objectif de moderniser les missions du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en s'appuyant notamment sur les quatre axes suivants, touchant aux missions essentielles des AASQA :

- Adapter le dispositif de surveillance aux enjeux
- Accompagner les acteurs dans l'action en faveur de la qualité de l'air
- Organiser la communication pour faciliter l'action
- Se donner les moyens d'anticipation

Ces axes seront déclinés en région pour aboutir in fine à une cohérence nationale dans la gestion de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

› Un diagnostic partagé

Au-delà de cette exigence nationale, le PRSQA doit porter les enjeux locaux de la surveillance de la qualité de l'air, au niveau de la nouvelle région. C'est pourquoi la construction du PRSQA passe avant tout par un diagnostic, en cours d'établissement. Diagnostic qui sera partagé avec l'ensemble des partenaires de la future AASQA.

› Un plan d'action approuvé par l'ensemble des membres de la nouvelle association

Dans un second temps, les besoins de tous les partenaires (décideurs publics, associations, émetteurs,...) seront recueillis. Chaque partie prenante sera ainsi invitée à s'exprimer sur le futur PRSQA lors d'une consultation qui aura lieu au printemps 2016. Le but principal de cette co-construction locale est d'aboutir à un plan d'action qui sera approuvé par l'ensemble des membres de la nouvelle association.

PRSQA

Les grandes étapes du processus de co-construction

PHASE 1

→ Juin 2015 à janvier 2016 : Bilans, diagnostic et enjeux sur la nouvelle région

PHASE 2

→ Printemps 2016 : Consultation des partenaires de la nouvelle AASQA

PHASE 3

→ Été 2016 : Document élaboré

PHASE 4

→ Rentrée 2016 : Réunion des conseils d'administration et validation des assemblées générales

